



**ACADÉMIE  
DE BESANÇON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale**

**Rectorat**  
**IA-IPR référent science informatique**  
Joffrey ZOLNET

**Chargés de Mission**  
Maxime FOURNY  
Patrice PEROT

Tél : 03 81 65 49 33  
Mél :

[joffrey.zolnet@ac-besancon.fr](mailto:joffrey.zolnet@ac-besancon.fr)

10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

Besançon, le 4 septembre 2024,

Les IA-IPR de Mathématiques

à

Mesdames, Messieurs  
les professeurs de mathématiques  
s/c Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

## **Préambule du collège des IA-IPR**

*Mesdames, messieurs les enseignants,*

*Mesdames, messieurs les personnels d'éducation,*

*S/C de Mesdames et messieurs les personnels de direction*

*Permettez-nous avant toute chose de souhaiter à chacun une très bonne rentrée 2024 faite de rencontres, d'expériences enrichissantes et de projets gratifiants.*

*Nous souhaitons également la bienvenue, au nom de tous les IA-IPR aux nouveaux collègues qui nous rejoignent dans l'académie de Besançon : stagiaires, personnels nouvellement affectés dans l'académie, personnels en reconversion... Nous espérons que vous saurez rapidement construire des réseaux professionnels riches et denses et que vous rencontrerez l'accueil chaleureux qui vous est dû.*

*En cette rentrée 2024, il nous apparaît important de revenir avec vous sur les valeurs exprimées dans le projet de l'académie 2024-27 qui structureront notre travail dans l'académie et plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement que nous conduirons en établissement. Faire progresser chaque élève en luttant contre toute forme d'assignation, porter au plus loin l'ambition d'une école émancipatrice au service de l'humain, œuvrer à protéger et permettre l'épanouissement de chacun.*

*Au-delà de ses missions quotidiennes, le collège d'inspecteurs s'empare d'objets de travail qui lui permettront d'inscrire ces valeurs dans les actions menées auprès des élèves et des enseignants : évaluation des acquis des élèves au service des apprentissages, lien entre équité et inégalité, démarche de co-développement...*

*Les rencontres et échanges que nous pourrons avoir en établissement ou dans les réseaux d'éducation nourriront nos réflexions communes pour construire une École qui nous rassemble.*

**Le collège des IA-IPR**



## Lettre de rentrée pour la spécialité Numérique et Sciences Informatiques en lycée

En cette rentrée, la spécialité Numérique et Sciences Informatiques est proposée dans 21 lycées de l'académie. Cet enseignement de spécialité vise l'appropriation des fondements de l'informatique pour préparer les élèves à une poursuite d'étude en les formant à la pratique d'une démarche scientifique et en développant leur appétence pour les activités de recherche. Nous vous adressons nos remerciements pour l'investissement dont vous avez fait preuve depuis l'instauration de cette discipline. Nous tenons également à remercier les collègues que nous pouvons solliciter pour la conception de sujets et l'organisation de concours ou d'examens.

Dans les pages suivantes, vous trouverez plusieurs points et informations sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention en cette rentrée 2024.

### 1. L'équipe d'inspection

Le suivi de l'enseignement de spécialité NSI est effectué par Joffrey ZOLNET (IA-IPR de mathématiques), Maxime FOURNY (chargé de mission), Patrice PEROT. Monsieur Jean-Marie CHESNEAUX et Monsieur Marc DE FALCO sont les inspecteurs généraux en charge de l'enseignement de l'informatique dans les groupes mathématiques et informatiques.

### 2. La formation continue

Dans le cadre de la formation continue au sein de l'EAFC, deux journées sont prévues. L'une, consacrée à l'intelligence artificielle, l'autre à la conduite de projet et à l'évaluation en NSI. Nous reviendrons vers vous pour préciser l'intervenant, les objectifs et l'organisation de ces journées.

### 3. Les événements

#### *Semaine du numérique et des sciences informatiques*

Cette année la première « [semaine du numérique et des sciences informatiques](#) » aura lieu du 2 au 7 décembre 2024. Cet événement offre une réelle opportunité de faire découvrir l'écosystème numérique, de mieux connaître les parcours et les métiers pour susciter des vocations. Il vise également à lutter contre les menaces de stéréotypes et les idées reçues, notamment auprès des filles. N'hésitez pas à participer ou à organiser des événements en nous les relayant.

#### *Les trophées NSI*

Ce concours national, qui verra sa quatrième édition cette année, récompense des projets réalisés au lycée au cours de l'année scolaire dans le cadre de l'enseignement de spécialité « numérique et sciences informatiques ». La participation aux Trophées NSI est proposée aux élèves de lycée d'enseignement général suivant l'enseignement de spécialité NSI, en première ou en terminale. Nous tenons à remercier les enseignants qui se sont investis et qui ont pu faire participer leurs élèves.

#### *Concours Général d'informatique*

Depuis la session 2022, la discipline Numérique et Sciences Informatiques est ouverte aux élèves de terminale de la voie générale inscrits à la spécialité numérique et sciences informatiques. L'épreuve écrite d'une durée de 5 heures porte sur le programme de la classe de terminale. N'hésitez pas à solliciter vos élèves, toutes les informations et les modalités d'inscription sont sur la [page Eduscol dédiée](#).

#### *Site académique*

Le [site académique](#) dédié à l'enseignement de la science informatique a été reconfiguré.

Ce site a été conçu pour être une ressource pour tous les enseignants et élèves.

Sur ce site, vous trouverez outre les actualités et événements autour de l'informatique, des ressources pédagogiques, les dernières nouvelles sur les concours.

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une très bonne année scolaire et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Monsieur Maxime FOURNY,  
Monsieur Patrice PEROT  
Monsieur Joffrey ZOLNET

*Nous vous rappelons que, tout au long de l'année, nous communiquons avec vous et nous vous informons au moyen de messages électroniques. Ces courriels sont systématiquement envoyés à l'adresse professionnelle académique du type prenom.nom@ac-besancon.fr, qui doit être activée si tel n'est pas encore le cas.*